Envoyé en préfecture le 27/04/2023
Reçu en préfecture le 27/04/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230413-DCM202328-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne. Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2023

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Valentin TELLECHEA, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Myriam COULOUMIERS.

Excusés : Christian DURROTY (donne pouvoir à Alain ALLEGROTTI), Kathy COELHO (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Patricia VIALLE (donne pouvoir à Christiane URKIA-MARTIN), Sophie KONSTANTINOVICH (donne pouvoir à Céline MAZEROLLES), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA), Zigor GOIEASKOETXEA (donne pouvoir à Myriam COULOUMIERS).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2023-28 : Vote du budget du bâtiment MULTISERVICES pour l'exercice 2023

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

VU l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1er janvier 2007 ;

VU l'avis des Commissions Finances réunies en séance les 27 mars et 03 avril 2023 :

Le Conseil Municipal décide à **la MAJORITE,** Monsieur Arla et Madame Couloumiers votants contre de :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTER par chapitre le budget primitif du bâtiment Multiservices pour l'exercice 2023 annexé qui s'équilibre comme suit :

A/ En section de fonctionnement :

Dépenses			*Recettes*		
Chapitres		*BP 2023*	*Chapitres*		*BP 2023*
011	Charges à caractère général	4 100,00	75	Autres produits de gestion courante	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	77	Produits exceptionnels	0,00
66	Charges financières	0,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	358 214,04
67	Charges exceptionnelles	239 045,39	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 920,00
023	Virement à la section d'investissement	91 357,06		**Totaux**	**379 634,04**
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 126,59			
	Totaux	**379 634,04**			

Envoyé en préfecture le 27/04/2023
Reçu en préfecture le 27/04/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230413-DCM202328-BF

B/ En section d'investissement :

Dépenses		
Chapitres		**BP 2023**
13	Subventions d'investissement reçues	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 400,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	134 083,65
45	Comptabilité distincte rattachée	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 920,00
	Totaux	**156 403,65**

Recettes		
Chapitres		**BP 2023**
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	19 920,00
23	Immobilisations en cours	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	91 357,06
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 126,59
	Totaux	**156 403,65**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 24 avril 2023

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ

MAIRIE d'ARBONNE (Pyrénées-Atlantiques)